Les enjeux de la classe de troisième

Collège Léonard de Vinci – SAINT AUBIN DE MEDOC

Actualisation septembre 2025

SOMMAIRE

I - L'importance de la classe de 3ème

II - Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

III - Le Diplôme National du Brevet 2026

IV - Le stage en entreprise

V – L'Oral de soutenance (Stage, EPI, parcours)

VI- L'orientation après la 3ème

I- L'importance de la classe de 3ème

- 1er palier d'orientation (choix d'une voie de formation)

Après la 3ème , les élèves s'orientent :

- soit en 2nde Générale et Technologique
- soit en 2nde Professionnelle
- soit en 1ère année de CAP

NB: 2e palier d'orientation en classe de 2GT ou 2Pro

- 1ère classe à examen (certification de fin de collège)

Les élèves passent en fin d'année le Diplôme National du Brevet (DNB série Générale ou Pro si dérogation pour élèves **à besoins particuliers**)

II- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C)

1- Il correspond à ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire (ou culture commune minimale)

2- Il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen (utilité sociale à court et long terme)

3- A partir de la session 2026, il sera évalué dans le cadre du contrôle continu (CC) sur la base des notes obtenues dans chacune des matières de 3e

III- Le Diplôme National du Brevet

NOUVEAUTE session 2026 :

Le Décret du 10 avril 2025 modifie les modalités de la certification du DNB et la note de service du 2 septembre 2025 en précise l'organisation générale et la nature des épreuves :

Le diplôme est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une **Note Finale** égale ou supérieure à 10 sur 20 (fin du système de notation sur 800 points).

NOTE FINALE / 20 = NOTE CC (40%) + NOTE CP (60%)

CC = Contrôle Continu (sur l'année)
CP = Contrôles Ponctuels = Oral DNB (Mai) + Epreuves écrites de JUIN

NB : Tous les élèves de 3e Générale ont vocation à passer la série Générale du DNB, sauf exception pour les élèves à besoins particuliers (Dérogation pour la série Pro)

CC : Le Contrôle Continu

Attention : sur la base des contrôles et évaluations de la classe de 3e

11 matières / même coefficient

AGL	AP	EPS	EM	ESP	FR	HG	MAT	SPC	SVT	TEC
Moy /20	Moy /20	Moy /20	Moy /20	Moy /20	Moy /20	Moy /20	Moy /20	Moy /20	Moy /20	Moy /20
Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1	Coeff 1

+ éventuellement la note d'option (Latin ou Chorale) / 20 dont seuls les points au dessus de 10 seront comptabilisés

NOTE « Contrôle Continu » = Somme des Moyennes annuelles des 11 matières (+ points Option supérieur à 10) divisé par 11

CP : Les épreuves ponctuelles

Epreuves	matière	Coefficient
épreuve ORALE	**Oral de soutenance** (Parcours avenir, EPI, HDA ou autre parcours)	Note / 20 - Coeff 2 MO 8 + MS 12
épreuves ECRITES	**Français** : Questions / Dictée / Rédaction (3h)	Note / 20 – Coeff 2 G10+ D2+ R8
	Maths : série d'exercices dont 1 algorithme (2h)	Note / 20 – Coeff 2 Auto 6 + RP 12
	Histoire-Géo-EMC (1sujet/matière) (2h)	Note / 20 – Coeff 2 HG 15 + EC 5
	Phys-SVT-Techno (2 disciplines/3 choisies) (1h)	Note / 20 – Coeff 2 10 + 10

NOTE « Contrôle Ponctuel » = Somme des Moyennes des 5 épreuves ponctuelles divisé par 5

- Conditions d'obtention du DNB -

- **RAPPEL : Le Diplôme National du Brevet est attribué quand la note finale (NF = CC + EP) est supérieure à 10/20**

- Des mentions sont attribuées :

  - mention "Assez bien" : si Note Finale ≥ (12/20)

  - mention "Bien" : si Note Finale ≥ (14/20)

  - mention "Très bien" : si Note Finale ≥ (16/20)

  - mention "Très bien avec Félicitations du jury" : si Note Finale ≥ (18/20) (depuis session 2025)

IV- Le stage en entreprise

Le stage d'observation est OBLIGATOIRE pour les élèves de 3e
Durée : 1 semaine du 23 au 27 février 2026 (retour des vacances d'hiver)
Horaire hebdomadaire : 24 h minimum à 30h maximum (voir convention de stage à compléter)

QUELQUES POINTS DE VIGILANCE :

- Il est important de rechercher dès maintenant une entreprise d'accueil
- Une convention de stage doit être remplie et remise au PP avant Noël et au plus tard le 3 février 2026 (pour signature / principal)
- Le rapport de stage sera à rendre au plus tard le vendredi 20 mars 2026 puis sera évalué (note sur le bulletin T3)
- Un oral de « stage » sera programmé le mercredi 1er avril 2026 (note prise en compte dans le CC et entraînement à l'Oral DNB)

NB: selon le projet d'orientation de l'élève, un 2ème stage pourra être accordé par le chef d'établissement (CE)

V- L'Oral de soutenance - DNB

L'épreuve orale de soutenance d'un projet (oral DNB) permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude (histoire des arts, EPI du cycle 4 ou projet d'un des parcours éducatifs suivis (Avenir, citoyen, éducatif de santé ou d'éducation artistique et culturelle).

Modalités:

- Présentation de l'épreuve individuellement ou en groupe (maximum 3) mais évaluation individuelle;
- L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes);
- L'épreuve est notée sur **100 points (puis rapporté à une note sur 20)** :
  - Maîtrise de l'expression orale (40 points)
  - Maîtrise du sujet présenté (60 points)

Calendrier : avril 2026, choix du sujet et validation par les professeurs en mai 2026, préparation et accompagnement des élèves (séances suppl)

Mercredi 27 mai 2026 : passation de l'épreuve orale DNB 2026

CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES 3E

Certification PIX

- **certification des compétences numériques en fin de cycle 4 au collège et au cycle terminal du lycée**. Préparation et tests en ligne qui se substituent au brevet informatique et internet (B2i).
- Cinq domaines et seize compétences
- Huit niveaux de maîtrise progressive de ces compétences Les niveaux de maîtrise de 1 à 5 sont évalués de l'école au lycée

NB : inscription dans le livret (LSU)

Calendrier : Nov 2025 à mai 2026

Certification en ANGLAIS

- Ev@lang est aligné sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues. Il déterminera le niveau des élèves parmi ceux-ci : A1; A1+;A2; A2+;B1…
- Test en ligne permettent de positionner les élèves selon leurs niveaux en :
  - compréhension de l'oral ;
  - compréhension de l'écrit ;
  - grammaire et lexique.

Calendrier : Mi-mars 2026 (à confirmer)

Le calendrier des examens 2026

1er trimestre : inscription à l'examen, demande de dérogation et d'aménagements, confirmation d'inscription avant le 1er décembre 2025. 1er positionnement PIX

2ème trimestre : DNB blanc (05 et 06 février 2026), stage 3e(23 au 27 février 2026), rédaction du rapport stage et du dossier pour l'oral de stage

3ème trimestre : Certification PIX, Ev@lang ; Oral DNB le 27 mai 2026, Préparation aux écrits DNB en juin, Écrits DNB 25 et 26 juin 2026 (confirmé)

Notes et informations spécifiques seront rappelées via Pronote avant les différentes échéances

Demandes d'aménagements au DNB

Procédure simplifiée

J'ai un PAI, PAP ou PPS, mes parents doivent saisir la demande sur Incluscol
Les aménagements seront saisis par le collège

Procédure complète

Je n'ai aucun aménagement et je souhaite formuler une demande
Mes parents saisissent les aménagements souhaités et téléchargent les justificatifs sur la plateforme Incluscol

Attention : Pour la session 2026, les demandes devront être exclusivement saisies sur l'application INCLUSCOL (et plus sur un formulaire papier).
L'accès à cette application se fait par les téléservices grâce à votre compte Educonnect (compte parents)

La notice de saisie INCLUSCOL est disponible sur le site du collège LDV

VI- L'orientation après la 3ème

- L'orientation doit être un savant équilibre entre :
  - Ce que souhaite faire l'élève (et sa famille)
  - Ce qu'il peut réellement obtenir en fonction de ses résultats scolaires.

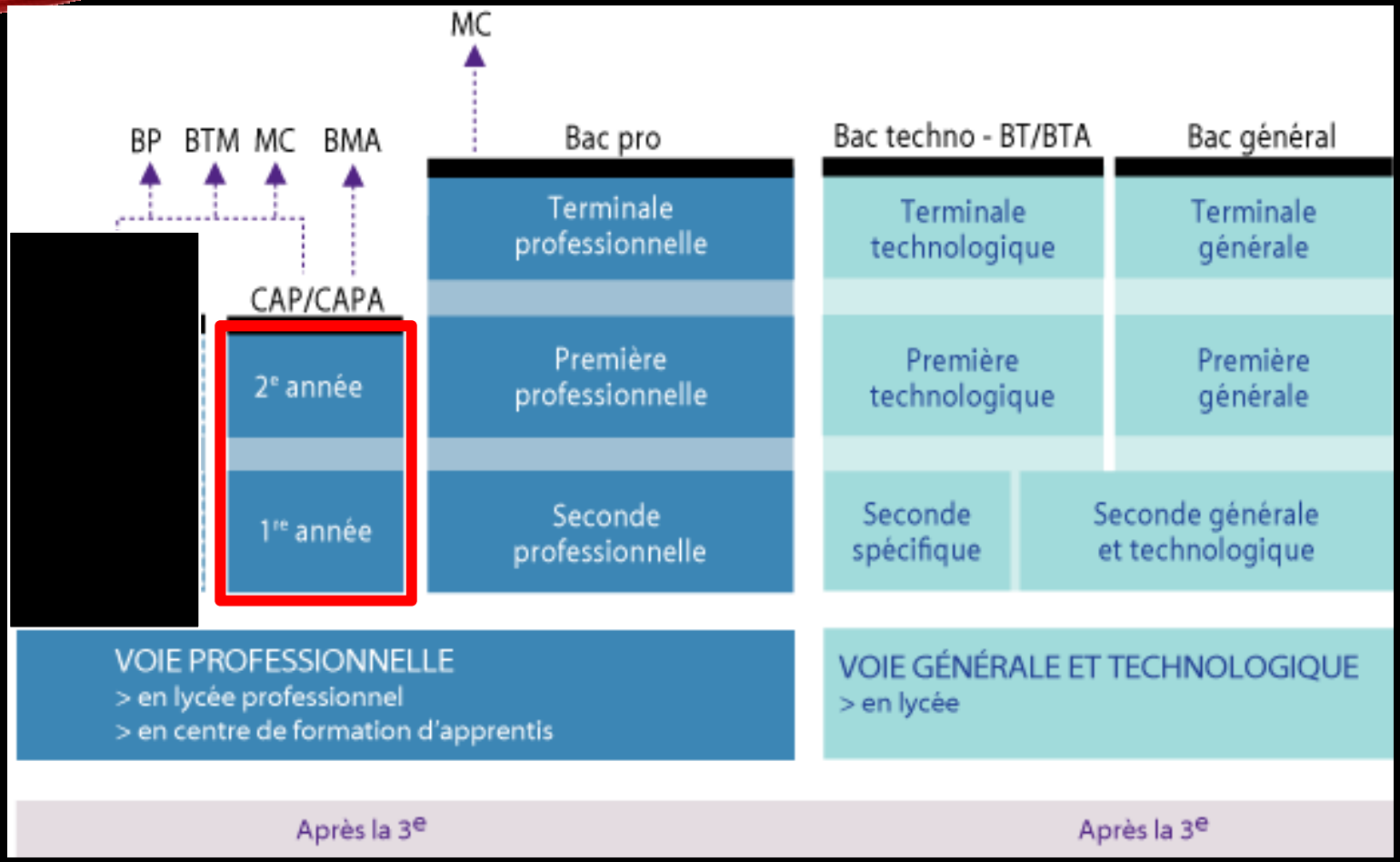
Notion de projet: ensemble articulé d'objectifs (envie, buts, souhaits) et de moyens (connaissances, compétences, comportement, engagement) destinés à les atteindre

- Ce sont donc les RESULTATS qui offrent (ou NON) à un élève la possibilité d'obtenir telle ou telle voie de formation.

Conseil: prévoir dans tous les cas un plan A (ambitieux) et un plan B (plus sûr en fonction des résultats, dans une formation moins sélective,…)

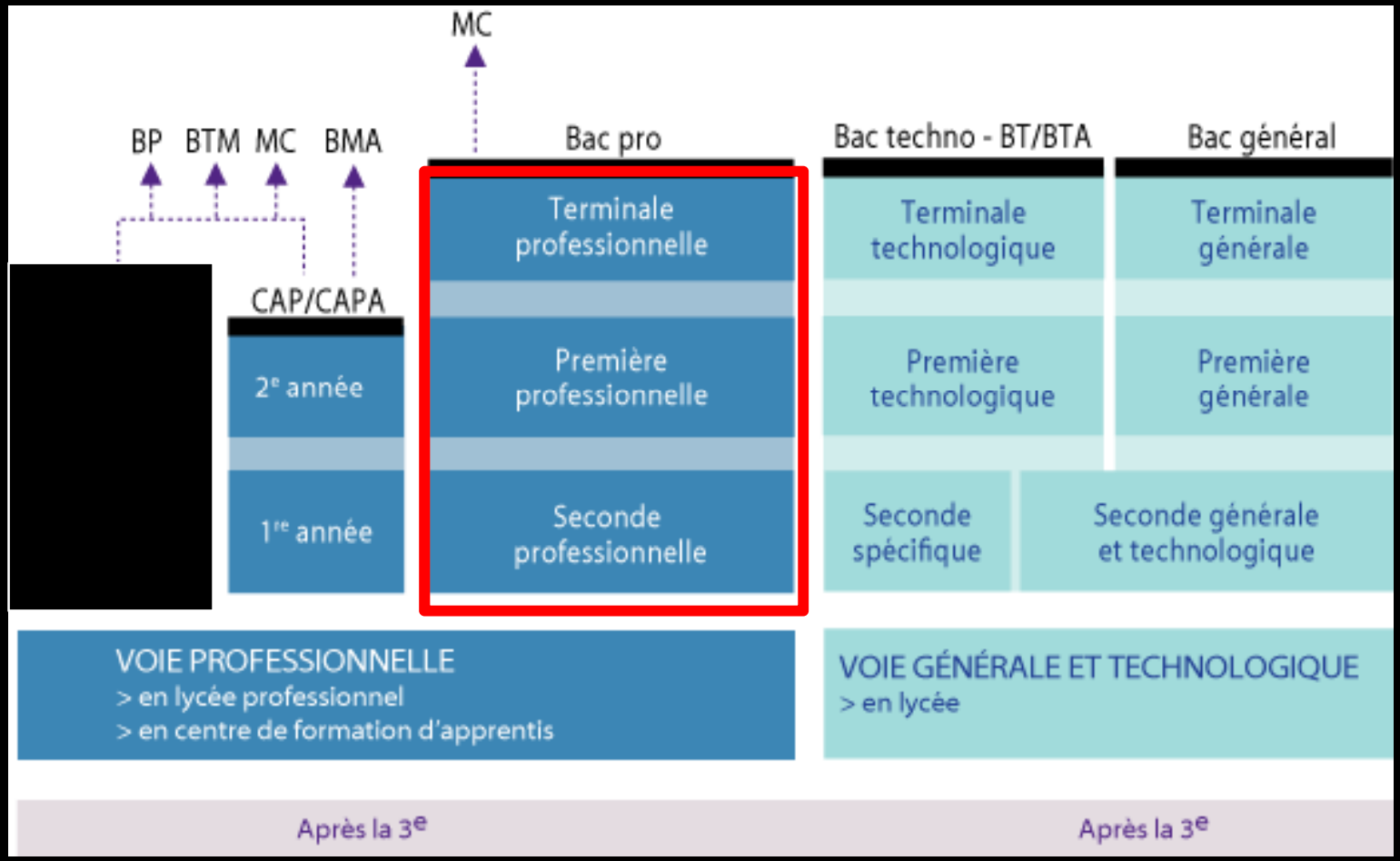
- La procédure d'orientation **AFFELNET** et d'affectation 2026 est dématérialisée et accessible via les téléservices

Les formations en LP : CAP (scolaire)



BTM : Brevet Technique des Métiers - BMA : Brevet des Métiers d'Arts
CAP: Certificat d'aptitude professionnelle
POURSUITE POSSIBLE en 1ère Bac PRO après obtention CAP (selon résultats)

Les formations en LP : Bac PRO (scolaire)



Le Bac professionnel (en Lycée Pro)

- Sur 3 ans: 2nde de famille de métiers et 1ère-Term dans une spécialité.

Ex : 2nde MRC vers les 3 Bacs Pro : Accueil, Commerce ou Vente

- Dans un lycée d'enseignement professionnel

  – des enseignements généraux (2/3 horaire) identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac pro.

  – des enseignements professionnels (1/3 horaire) et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro

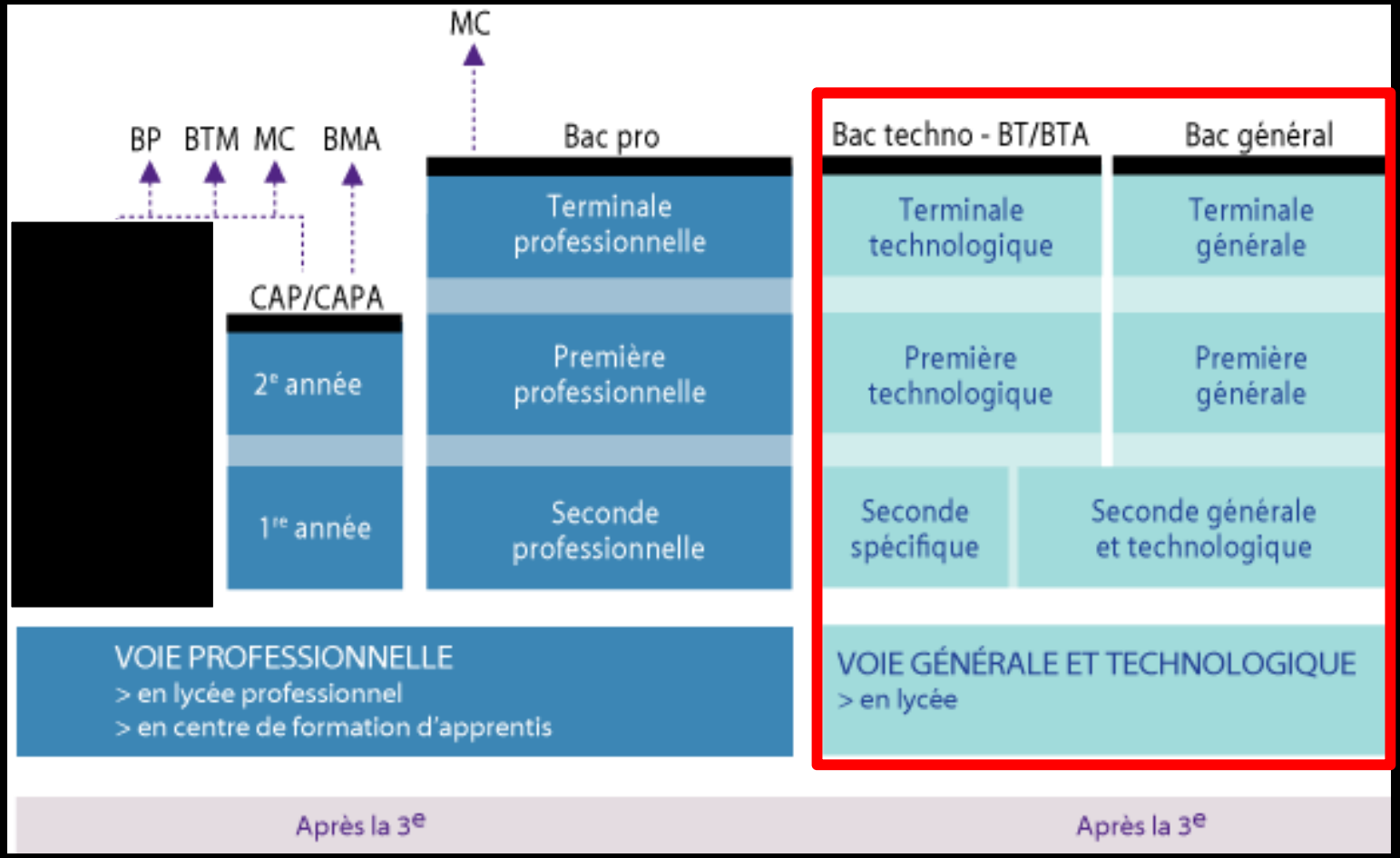
  – des périodes de formation (PFMP) en milieu professionnel (22 semaines réparties sur 3 ans)

- Possibilité de poursuivre vers une mention complémentaire (Bac+1), un BTS (Bac+2)

Le CAP ou Bac Pro en apprentissage

- Avoir 16 ans ou 15 ans et avoir terminé sa scolarité obligatoire (3ème de collège)
- Obligation de trouver une entreprise d'accueil, « un patron »
- *Conseils :*
  - Faire des stages (y compris pendant les vacances)
  - Rédiger CV et lettre de motivation
  - Aller à la rencontre des professionnels
- Alternance de périodes en centre de formation et de périodes en entreprise
- Statut d'apprenti (code du travail) et salaire en fonction de l'âge et de l'expérience

Les formations en LGT



Attention :
Accès à la 1ère Pro en fin de 2GT de plus en plus difficile voire impossible.

La seconde GT (depuis sept 2019)

- C'est une seconde de détermination qui permet ensuite de s'orienter en 1ère vers un bac <u>général</u> (avec choix de spécialités) ou vers un bac <u>technologique</u> (STI2D, ST2S, STL, STMG…)
  - <u>Tronc commun :</u> Français (4h), Hist-Géo (3h), LVA+ LVB (5h30), SES (1h30), Maths (4h), Physique-Chimie (3h), SVT (1h30), EPS (2h), EMC (0.5h), SNT (1h30)
  - <u>Une</u> option facultative (3h) et <u>un</u> enseignement technologique au choix (1.5h) (voir options du lycée)
  - Pour tous les élèves heures de vie de classe, heures d'AP (accompt personnalisé) « enseignement » et AP « Orientation » (54h années)

- Poursuite d'études Post-Bac : BUT (ex DUT en Bac +3), Université, CPGE et grandes écoles (Bac +3 et plus) par **Parcoursup**

Lycée de secteur et dérogation (voie GT)

- 2GT: Une place est sécurisée sur le lycée de secteur (selon lieu résidence de l'élève) si le CE accorde le passage en seconde GT.



✓ Notion de dérogation : *demande hors secteur pour Handicap, dossier médical, boursier, rapprochement de fratrie, domicile en limite de secteur, parcours scolaire particulier (sportif, artistique, technologique)*



✓ Sections contingentées: nombre de places limitées. L'affectation se fait en fonction des résultats scolaires. Il n'est pas possible de demander de dérogation sur ces sections

Lycée PRO : pas de lycée de secteur

- Le nombre de places proposées est limité à un effectif précis.
- Classe de seconde proposée par famille de métiers
- L'avis favorable du CE ne garantit pas une place dans le LP le plus proche ou souhaité.



✓ Toutes les filières de lycées professionnels :

- Pour ces orientations, les dossiers sont classés dans Affelnet

- Sont pris en compte des résultats coefficientés (notes et compétences du socle) selon la filière

✓ Taux d'attractivité ou « de pression » :

c'est le ratio entre les places offertes et le nombre de candidats pour la formation
(par exemple : taux à 4 = 4 candidats /1 place)

Le calendrier de l'orientation

1er trimestre : Réfléchir à son projet d'orientation, chercher un stage en rapport avec son projet, 1er bilan scolaire T1 à mettre en relation avec le projet

2ème trimestre : Affiner ses choix, rencontrer la PsyEN, se rendre aux portes ouvertes, faire des mini-stages en LP, Indiquer ses vœux provisoires **(Via Scol-téléservices)** pour le conseil T2 (2GT, 2de Pro ou CAP) – Avis provisoire du Principal donné lors du conseil.

3ème trimestre : Formuler les vœux définitifs pour CC T3, les saisir dans Affelnet **(Via Scol-téléservices)** , affectation fin juin et inscription en lycée début juillet pour les candidats affectés (> 95%)

Pour les élèves sans affectation au 1er tour Affelnet, un second tour est proposé début juillet puis un 3e tour début septembre selon les places disponibles en LP

Aide et accompagnement 3e

Enseignement complémentaire (+3.5h) : +0,5h en maths, dédoublement par quinzaine en FR, SVT, Espagnol et en Technologie, +0.5h en HGEMC

Devoirs faits et B.A.R : séances d'aide ponctuelle ou de préparation spécifique (encadrées par des professeurs) en mai (pour l'oral) et en juin (écrits) sur la pause méridienne et plusieurs soirs de 17h à 18h

Etude du soir : possibilité de rester au collège de 16h à 17h en étude encadrée par les AED

Projet de Remise à niveau en maths et FR: une dizaine de séances de remise à niveau au cours du 1er semestre pour les élèves identifiés et volontaires. Reprise des notions et savoirs faire fondamentaux

VOS INTERLOCUTEURS

1 – Le (La) Professeur(e) Principal(e) : informations générales sur les formations et la procédure Affelnet, dialogue avec les familles, …

2- La Psychologue de l'EN (Mme NOVAES): Informations sur les parcours, **le programme Avenir(s)**, conseils sur les formations spécifiques, les procédures d'orientation.
NB: reçoit sur RV au collège ou au CIO

3- Le Chef d'établissement (M. COUPEAU): suivi des procédures Affelnet, valide la décision d'orientation finale en Conseil de classe, informations sur les parcours spécifiques
NB: reçoit sur RV au collège et/ou convoque les parents si besoin.

MERCI DE VOTRE ATTENTION